

VILLE DE BOIS-GUILLAUME



PLAN LOCAL D'URBANISME

**Approuvé par délibération du conseil municipal
du 17 janvier 2008**

Annexes

- Zone de droit de préemption urbain
- périmètres des Zones d'Aménagement Concerté
- périmètre du Programme d'Aménagement d'Ensemble
- plan des alignements-
- liste des règlements des lotissements en vigueur sur le territoire communal
- zones d'isolement acoustique
- zone de publicité restreinte - règlement
- Etude complémentaire justifiant des dérogations à l'article L.111.1.4 du Code de l'Urbanisme